



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E60158

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2024

ÉDITÉ LE 24/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1962

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DOUAI

Siret : 313 609 943 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 01891

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 059700564 C 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 059700564 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DETE PERE & FILS SARL

340 RUE DE LA BRASSERIE LESPAGNOL  
59194 RACHES

Téléphone : 03 27 91 95 85

Fax : 03 27 91 98 18

Portable :

Site Internet :

E-mail : chdete@orange.fr

Responsabilité légale :

DETE OLIVIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 30/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 30/11/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENTEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.